

Le 19 mars 2012.

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham, tenue au 25, rue de l'Église à Notre-Dame-de-Ham, lundi le 19 mars 2012, à 19 heures, à laquelle sont présents :

Mesdames Johanne Allard, Nicole Côté, conseillères
Monsieur Pascal Paquette, conseiller
Formant quorum sous la présidence du pro-maire, Monsieur Jean-Luc Lavigne.

Monsieur Guy Hudon est absent.

Mme Christiane Leblanc, directrice générale et secrétaire trésorière, agit à titre de secrétaire

Les élus présents confirment l'envoi de l'avis spécial de l'assemblée.

ATTENDU l'adoption du premier projet de règlement numéro 340 le 6 février 12 ;
ATTENDU l'avis public et l'assemblée publique de consultation du 5 mars 12 ;
ATTENDU l'adoption du second projet de règlement numéro 340 le 5 mars 12 ;
ATTENDU l'avis de la possibilité de participer à un référendum donné le 6 mars 12 ;
Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Nicole Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Notre-Dame-de-Ham adopte le règlement numéro 340, modifiant le règlement de zonage numéro 327, tel que déjà décrit au long à l'assemblée du 6 février 2012.

Il est proposé par Mme Nicole Côté, appuyée par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée (19 h 05).

Accepter sur proposition de Mme Johanne Allard
Seconder par M. Pascal Paquette

En signant le procès-verbal, le président d'assemblée est réputé avoir signé chaque résolution individuellement.

Jean-Luc Lavigne, pro-maire
1

Christiane Leblanc, g.m.a. grade
Directrice générale et sec. très.

